

Habillement

Section Opérateur en Habillement

Cette section vise à permettre à l'étudiant d'acquérir et d'exploiter les savoirs nécessaires à la réalisation de vêtements simples de qualité en vue tant d'une insertion socioprofessionnelle que d'un usage personnel.

Titre délivré

Attestation de réussite pour chaque unité de formation.

Certificat d'opérateur en habillement du niveau de l'enseignement secondaire inférieur .

Ce diplôme est visé et reconnu par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Débouchés

Couturière indépendante

Vendeuse retoucheuse dans un magasin de vêtements

Ouvrière en atelier de couture

Conditions d'admission

Certificat d'études de base (CEB) ou titre équivalent ou supérieur

Ou

Test d'admission en français et mathématique

- En français :
 - face à des situations courantes de communication,*
 - répondre à des questions orales sollicitant des informations explicites en s'exprimant d'une manière compréhensible ;
 - se présenter et donner ses coordonnées ;
 - expliquer sa motivation pour la formation ;
 - lire et décoder des consignes simples de travail et de sécurité ;

- En mathématiques :
 - Utiliser les quatre opérations fondamentales

Durée des études

- Chacune des deux unités d'enseignement de la section est organisée en un an de cours du jour ou du soir.

Unités de formation de spécialisation

- Robe et Ensemble
- Manteau

Titre délivré

Attestation de réussite pour chaque unité de formation.

Conditions d'admission

Certificat d'opérateur en habillement ou certificat de qualification ou d'études de 4^{ème} année de l'enseignement secondaire du domaine de l'habillement

Ou

Test d'admission : réaliser un vêtement simple et de qualité

Durée des études

- Chacune de ces deux unités d'enseignement est organisée en un an de cours du jour ou du soir.